



RCS : NANTERRE  
Code greffe : 9201

Documents comptables

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04512  
Numéro SIREN : 532 848 090  
Nom ou dénomination : 17 JUIN FICTION

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2017 sous le numéro de dépôt 49265



## **17 JUIN FICTION**

**SAS au capital de 7 500 Euros**

**Siège social : 205 rue Jean Jacques Rousseau**

**92 130 ISSY LES MOULINEAUX**

-----

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

## 17 JUIN FICTION

**SAS au capital de 7 500 Euros**

**Siège social : 205 rue Jean Jacques Rousseau**

**92 130 ISSY LES MOULINEAUX**

**RCS NANTERRE B 532 848 090**

-----

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **17 JUIN FICTION** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9, du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.


Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 19 mai 2017

Le commissaire aux comptes

**H 3 P A U D I T**

---



---

JEAN-BENOIT MONNAIS

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 17 JUIN FICTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 205 Rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY LES MOULINEAUX		Durée de l'exercice précédent* 6				
Numéro SIRET* 5 3 2 8 4 8 0 9 0 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122016				
		N-1 31122015				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	3 056 269	3 056 269	
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	160 543	4 500	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		156 043	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		147 820	
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU			
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
			Autres participations CU	CV		
			Créances rattachées à des participations BB	BC		
			Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG				
	Autres immobilisations financières* BH	BI	2 400	2 400		
	<b>TOTAL (II) BJ</b>		<b>3 219 212</b>	<b>3 060 769</b>	<b>158 443</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	218	400	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		340 842	
		Autres créances (3) BZ	CA	214 495	298 267	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE			
	Disponibilités CF	CG	8 990	101 311		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	889	880		
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>224 592</b>	<b>224 592</b>	<b>741 700</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>	<b>3 443 804</b>	<b>3 060 769</b>	<b>383 035</b>	<b>891 920</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		17 JUIN FICTION		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 7 500 .....)	DA	7 500	7 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	750	750	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	(165 993)	(306 318)	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(27 067)	140 325	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	(184 810)	(157 743)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	284 312	428 070	
	Dettes fiscales et sociales	DY	102	52 550	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	51 108	228 046	
	Autres dettes	EA	232 323	340 997	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	567 845	1 049 663	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	383 035	891 920	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	567 845	1 049 663		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : 17 JUIN FICTION								Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	3 125	FH		FI	3 125	1 668 900	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 125	FK		FL	3 125	1 668 900	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN	8 223	1 584 336	
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	3	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	11 349	3 253 239
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	26 436	1 067 486	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 178	8 384	
	Salaires et traitements*					FY	1 832	324 658	
	Charges sociales (10)					FZ	1 567	141 807	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA		1 539 728
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	6 077	155 167	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	37 090	3 237 230	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(25 741)	16 009	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 326	1 934	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 326	1 934	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(1 326)	(1 934)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(27 067)	14 075	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 17 JUIN FICTION

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH				
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		HI				
Impôts sur les bénéfices *		HJ				
		HK			(126 250)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	11 349		3 253 239	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	38 416		3 112 914	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(27 067)		140 325	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 326		1 934	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# 17 JUIN FICTION

S.A.S au capital de 7.500 Euros

Siège social : 205 Rue Jean-Jacques Rousseau

92130 ISSY LES MOULINEAUX

R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

## ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016 dont le total est de 383.035 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 38.416 euros et dégagant une perte de 27.067 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou les tableaux n° I à XXVI ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Fait à Issy les Moulineaux, le 31 janvier 2017

17 JUIN FICTION  
R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

Elément N°	Objet du renseignement	Information	
		Jointe	NS..NA
I	. Modes et méthodes d'évaluation.....	X	
II	. Changement de méthode.....		X
III	. Consolidation.....		X
IV	. Immobilisations incorporelles.....		X
V	. Coût de production des immobilisations	X	
VI	. Filiales et participations.....		X
VII	. Mouvements de l'actif immobilisé.....	X	
VIII	. Avances et crédits aux dirigeants.....		X
IX	. Méthodes de calcul des amortissements et des provisions.....	X	
X	. Coût de production du stock.....		X
XI	. Eléments fongibles de l'actif circulant.....		X
XII	. Charges constatées d'avance } . Produits à recevoir sur créances }	X	
XIII	. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts .....		X
XIV	. Capital social.....	X	
XV	. Dettes garanties par des sûretés réelles.....		X
XVI	. Produits constatés d'avance }..... . Charges à payer sur dettes }	X	
XVII	. Centralisation de postes du bilan.....	X	
XVIII	. Echéance des créances et des dettes...	X	
XIX	. Ecart de conversion.....		X
XX	. Crédit-bail.....		X
XXI	. Reprises d'amortissements.....		X
XXII	. Entreprises liées.....	X	
XXIII	. Méthodes de réévaluation.....		X
XXIV	. Engagements particuliers financiers...		X
XXV	. Parts bénéficiaires.....		X
XXVI	. Engagements.....		X

I . MODES ET MÉTHODES D'EVALUATION

1°) Hypothèse de base

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, de régularité, de sincérité et d'image fidèle en présumant la continuité de l'exploitation.

2°) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général.

3°) Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

4°) Informations complémentaires

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, la SAS 17 JUIN FICTION est intégrée fiscalement dans les comptes de la société 17 JUIN DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS, société-mère du groupe, seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Le crédit d'impôt CICE fait l'objet d'une déclaration annuelle fonction de l'année civile. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, il a été comptabilisé au crédit des comptes de frais de personnel, la somme de 22 euros correspondant à une régularisation.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

V . COÛT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Les charges financières relatives aux productions sont incorporées dans le coût de production d'immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même.

Le solde non imputé des frais généraux a été déduits des recettes brutes fiscales pour le calcul des amortissements.

## VII . MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'actif immobilisé sont détaillés dans le **tableau n° 2054** fourni ci-après en annexe.

La société ne détient pas de biens devant faire l'objet d'une décomposition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations, incorporelles, corporelles ou financières sont comptabilisées en charge.

## IX . MÉTHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

### 1°) Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens, selon le mode linéaire ou dégressif.

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucune valeur résiduelle n'a été déduite des coûts amortissables dans la mesure où les immobilisations totalement amorties sont mises systématiquement au rebut sauf cas exceptionnel.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Une provision est constatée si la valeur nette comptable en fin d'exercice est supérieure à la valeur vénale du bien.

Les productions audiovisuelles financées partiellement à l'aide de subventions sont prioritairement amorties à due concurrence du montant des subventions encaissées.

Les productions audiovisuelles sont amorties d'après leurs propres recettes après diminution éventuellement des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

Les productions non encore totalement amorties font l'objet d'un amortissement complémentaire dans les recettes nettes fiscales excédentaires d'autres productions totalement amorties. Cet amortissement complémentaire est limité selon le cas en fonction des coefficients déterminés par rapport à la date du DTDM.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 17 JUIN FICTION

Néant  \*

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.		TOTAL I				CZ	D8	D9			
		TOTAL II				KD	KE	KF			
Frais d'établissement et de développement											
Autres postes d'immobilisations incorporelles						3 208 589		8 223			
CORPORELLES						KG	KH	KI			
Terrains											
Constructions						KJ	KK	KL			
Sur sol propre		Dont Composants		L9							
Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM	KN	KO			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2		KP	KQ	KR			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS	KT	KU			
Autres immobilisations corporelles						KV	KW	KX			
Installations générales, agencements, aménagements divers *						KY	KZ	LA			
Matériel de transport *						LB	LC	LD			
Matériel de bureau et mobilier informatique						LE	LF	LG			
Emballages récupérables et divers *						LH	LI	LJ			
Immobilisations corporelles en cours						LK	LL	LM			
Avances et acomptes						LN	LO	LP			
TOTAL III											
FINANCIÈRES						8G	8M	8T			
Participations évaluées par mise en équivalence						8U	8V	8W			
Autres participations						1P	1R	1S			
Autres titres immobilisés						1T	1U	1V			
Prêts et autres immobilisations financières						2 400	2 400	2 400			
TOTAL IV						LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	ØH	ØJ			
						3 210 989		8 223			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.		TOTAL I				IN	CØ	DØ		D7	
		TOTAL II				IO	LV	LW		IX	
Frais d'établissement et de développement											
Autres postes d'immobilisations incorporelles								3 216 812			
CORPORELLES						IP	LX	LY		LZ	
Terrains											
Constructions						IQ	MA	MB		MC	
Sur sol propre						IR	MD	ME		MF	
Sur sol d'autrui						IS	MG	MH		MI	
Inst. gales, agencés et am. des constructions						IT	MJ	MK		ML	
Autres immobilisations corporelles						IU	MM	MN		MO	
Inst. gales., agencés, aménagements divers						IV	MP	MQ		MR	
Matériel de transport						IW	MS	MT		MU	
Matériel de bureau et informatique, mobilier						IX	MV	MW		MX	
Emballages récupérables et divers *						MY	MZ	NA		NB	
Immobilisations corporelles en cours						NC	ND	NE		NF	
Avances et acomptes						NY	NG	NH		NI	
TOTAL III											
FINANCIÈRES						IZ	ØU	M7		ØW	
Participations évaluées par mise en équivalence						ØØ	ØX	ØY		ØZ	
Autres participations						2B	2C	2D		2E	
Autres titres immobilisés						2F	2G	2 400		2 400	
Prêts et autres immobilisations financières						2H	2I	2 400		2 400	
TOTAL IV						ØK	ØL	ØM		ØN	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						14	ØK	ØL		ØM	
								3 219 212			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En cas d'absences de recettes propres ou de recettes futures, les productions audiovisuelles sont amorties sur une période de 3 ans à compter de la date du visa d'exploitation.

En fin d'exercice, les valeurs nettes comptables sont comparées aux recettes nettes prévisionnelles, en cas d'insuffisance de recettes par rapport à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

L'état des amortissements est détaillé dans le **tableau n° 2055** fourni ci-après en annexe.

2°) Provisions

L'état des provisions est détaillé dans le **tableau n° 2056** fourni ci-après en annexe.

Le tableau appelle les commentaires suivants :

- Il n'y a pas de provision réglementée
- Les provisions pour risques et charges ou pour dépréciation correspondent aux pertes encourues afférentes à l'exercice ou à l'amointrissement constaté de la valeur de nos éléments d'actif.

XII . CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CRÉANCES
---

1°) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 889 euros. Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

Maintenance :	889
	===

2°) Produits à recevoir sur créances

Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé à la clôture de l'exercice social.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>17 JUIN FICTION</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	3 060 769	PF		PG		PH	3 060 769
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU		QV		QW		QX	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	3 060 769	ØP		ØQ		ØR	3 060 769
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL				NM			NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 17 JUIN FICTION

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

XIV . CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après récapitule, par catégorie de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice :

TITRES	Nombres de titres				Valeur	Montant
	Au 01.01.16	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Au 31.12.16		
Action	750			750	10	7.500

XVI . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE  
CHARGES A PAYER SUR DETTES

1°) Produits constatés d'avance

Aucun produit constaté d'avance n'a été comptabilisé à la clôture de l'exercice social.

2°) Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Factures non parvenues :	9.296
Fournisseurs d'immobilisations : Factures non parvenues :	51.108
Organismes sociaux : Charges à payer :	102
Associés : Intérêts à payer :	10.178
	-----
	70.684
	=====

XVII . CENTRALISATION DES POSTES DU BILAN

Les créances et les dettes ( y compris celles représentées par des effets de commerce ) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées font l'objet de la récapitulation ci-après :

<u>ACTIF</u>	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé.....	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations.....	
Créances rattachées à des participations.....	
Autres titres immobilisés.....	
Prêts.....	
Autres immobilisations financières.....	
Avances et acomptes versés sur commandes.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Capital souscrit et appelé, non versé.....	128.501
Valeurs mobilières de placement.....	
Charges à répartir.....	
Charges constatées d'avance.....	
Ecart de conversion.....	
Total	128.501

<u>PASSIF</u>	Entreprises liées
Emprunts obligataires convertibles.....	
Autres emprunts obligataires.....	
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours...	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	276.156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés....	
Autres dettes.....	232.323
Produits constatés d'avance.....	
Ecart de conversion.....	
Total	508.479

17 JUIN FICTION  
R.C.S. NANTERRE B 532 848 090

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble.

XVIII . ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

L' état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est détaillé dans le **tableau n°2057** fourni ci-après en annexe.

XXII . ENTREPRISES LIÉES

Etant précisé que l'indication de la fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes concernant les entreprises liées figure au **XVII** ci-dessus, les charges et les produits financiers avec ces entreprises ont été les suivants au cours de l'exercice :

- Charges financières : .....	1.326 euros
- Produits financiers : .....	euros

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 17 JUIN FICTION

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 400	UV		UW	2 400			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	24		24					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 452		17 452				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	68 335		68 335				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	128 501		128 501					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	183		183					
	Charges constatées d'avance		VS	889		889					
	<b>TOTAUX</b>			VT	217 784	VU	215 384	VV	2 400		
RENOIS	(1)	Montant des									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	284 312		284 312						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	102		102						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	51 108		51 108						
Groupe et associés (2)		VI	232 323		232 323						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	567 845	VZ	567 845					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## 17 JUIN FICTION

Société par actions simplifiée au capital de 7.500 euros  
Siège social : 205, rue Jean-Jacques Rousseau – 92130 Issy-les-Moulineaux  
532 848 090 RCS Nanterre

(La « Société »)

---

### PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept,  
Le trente mai,  
A quinze heures quarante.

La société 17 JUIN DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital 1.359.064 € dont le siège social est situé 205 rue Jean-Jacques Rousseau – 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro 487 715 088 RCS Nanterre,

Associée unique de la société 17 JUIN FICTION, dont les principales caractéristiques figurent en entête, titulaire de l'intégralité des 750 actions et droits de vote y afférent composant le capital social de ladite Société,

Représentée par son Président, la société NEWEN STUDIOS, elle-même représentée par M. Fabrice Larue,

#### 1. APRES AVOIR RAPPELE QUE :

Sur demande du Président de la Société, l'associée unique a été convoquée à l'effet d'adopter les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- *Rapport de gestion établi par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;*
- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;*
- *Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;*
- *Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;*
- *Quitus au Président ;*
- *Fin des mandats des commissaires aux comptes, titulaire et suppléant et nomination en remplacement ;*
- *Pouvoirs pour les formalités.*

**2. APRES AVOIR CONSTATE QUE :**

- Le cabinet L.G.A., commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est présent,
- Les membres du comité d'entreprise de la Société, régulièrement convoqués, sont présents,
- L'ensemble des documents prévus dans le cadre de la réunion par la loi et les statuts de la Société, ont été communiqués à l'associée unique, ou tenus à sa disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par lesdits textes,

Adopte les décisions suivantes :

**PREMIERE DECISION**

L'associée unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels (le bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître une perte nette comptable de (27.067) €.

L'associée unique approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**DEUXIEME DECISION**

L'associée unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduisant par une perte nette comptable de (27.067) € de la manière suivante :

Soit	(27.067) €
En totalité au compte de « report à nouveau » qui de	(165.993) €
Est ainsi porté à	(193.060) €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices sociaux clos par la Société.

**TROISIEME DECISION**

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes relatif aux conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les termes de ce rapport.

**QUATRIEME DECISION**

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique donne au Président, la société 17 Juin Développement et Participations, quitus entier et sans réserve pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

**CINQUIEME DECISION**

L'associée unique prend acte de l'expiration des mandats de la société L.G.A, commissaire aux comptes titulaire, et de la société Soteira, commissaire aux comptes suppléant, et décide de nommer, en remplacement :

Le cabinet Mazars

Dont le siège social est situé 61, rue Henri Regnault - 92400 Courbevoie

en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices sociaux, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de ne pas renouveler le commissaire aux comptes suppléant.

**SIXIEME DECISION**

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer toutes les formalités légales de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé par l'associée unique.



---

**17 JUIN DEVELOPPEMENT**

Associée unique

Représentée par son Président,

la société NEWEN STUDIOS

Représentée par M. Fabrice Larue

